



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Contentieux

DECISION MUNICIPALE N° 2023/155/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,
Directeur des Affaires Juridiques

Affaire suivie par : Sandie L'HERMITTE
Chef du Service Contentieux
☎ 04.94.36.33.82
slhermitte@mairie-toulon.fr

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Activation de deux bombes à confettis à l'intérieur des locaux de la Médiathèque Chalucet.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, d'habiliter Monsieur Emmanuel FILLE, Adjoint au Directeur des Affaires Culturelles, et Madame Cathy SAMPAIO, Cheffe de Service, à déposer plainte au nom de la Commune pour les faits suivants :

- Activation de deux bombes à confettis à l'intérieur des locaux de la Médiathèque Chalucet – 83000 TOULON

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 03 NOV. 2023

Pour le Maire de TOULON
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE

03 NOV. 2023

PUBLIE LE

03 NOV. 2023



Acte à classer

2023155AJ

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-03T15:47:29.01 (MI248611261)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20231103-2023155AJ-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2023/155/A.J. activation de ne
bombes à confettis à l'intérieur des locaux de la Médi que
Chalucet

Date de décision : 03/11/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DAF SC DECI 2023 155 AJ.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé Date 03/11/23 à 15:47

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis Date 03/11/23 à 15:47

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception Date 03/11/23 à 15:50